



Assemblée Générale des Actionnaires d'Atos SE

Paris, le 27 mai 2014 - L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires d'Atos SE s'est réunie ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry Breton, Président-Directeur Général de la Société.

La totalité des résolutions proposées par le Conseil d'administration a été adoptée à une large majorité.

L'Assemblée Générale a notamment approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2013, le versement d'un dividende au titre de cet exercice à hauteur de 0,70 € par action, ainsi que l'option pour le paiement du dividende en actions ou en numéraire. Les actionnaires pourront opter¹ pour le paiement en actions entre le 2 juin et le 13 juin 2014 inclus en adressant leur demande auprès de leur intermédiaire financier. Le prix d'émission des actions nouvelles au titre de l'exercice de l'option du paiement en actions a été fixé à 54,43 €. Le dividende sera détaché de l'action le 2 juin 2014 et sera mis en paiement en espèces ou en actions à compter du 24 juin 2014.

L'Assemblée Générale a également renouvelé les mandats d'administrateur de Madame Colette Neuville et de Messieurs Nicolas Bazire, Roland Busch et Michel Paris, ainsi que les mandats de commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement des cabinets Grant Thornton et IGEC. A la suite des renouvellements des mandats des administrateurs, le Conseil d'administration, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, a confirmé la composition des Comités du Conseil.

Enfin, conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, l'Assemblée Générale a émis, à hauteur de 94,26% des voix, un avis favorable sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Thierry Breton, Président-Directeur Général.

Le résultat des votes de l'Assemblée Générale Mixte est détaillé en annexe.

A propos d'Atos

Atos SE (Société Européenne), acteur international des services informatiques avec un chiffre d'affaires annuel de 8,6 milliards d'euros et 76 300 collaborateurs dans 52 pays, fournit à ses clients du monde entier des services de conseil & d'intégration de systèmes, d'infogérance et des services transactionnels par l'intermédiaire de Worldline, le leader européen et un acteur mondial dans les services de paiement. Grâce à son expertise technologique et sa connaissance industrielle, Atos sert ses clients dans différents secteurs : Industrie, Distribution & Transports, Secteur Public & Santé, Services Financiers, et Télécoms, Médias & Services aux collectivités.

Atos déploie des technologies qui accélèrent le développement de ses clients et les aident à réaliser leur vision de l'entreprise du futur. Atos est le partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Groupe est coté sur le marché NYSE Euronext Paris et exerce ses activités sous les noms d'Atos, Worldline, Atos Consulting et Atos Worldgrid.

¹ L'option relative au versement du dividende n'est pas disponible pour les actionnaires résidant dans un pays dans lequel une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales. Les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer par eux-mêmes des conditions relatives à cette option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale et s'y conformer.

Contact

Relations Investisseurs:

Gilles Arditti

Tel +33 (0) 1 73 26 00 66 - gilles.arditti@atos.net

Presse:

Sarah-Pearl Bokobza

Tel +31 (0) 6 10 86 01 72 - sarah-pearl.bokobza@atos.net

Résultats du vote des résolutions

Quorum : 67,347% (il représente 67 050 113 actions pour 760 actionnaires)

	ACTIONNAIRES	ACTIONS	VOIX
Présents	43	10 211 936	10 211 936
Représentés	0	0	0
Pouvoirs au président	60	102 246	102 246
Votes par correspondance	657	56 735 931	56 735 931
Total	760	67 050 113	67 050 113

Capital : 99 594 868 euros

Nombre d'actions composant le capital : 99 594 868

Nombre d'actions ayant le droit de participer au vote : 99 558 463

NUMERO	TITRE DE LA RESOLUTION	POUR		CONTRE		ABSTENTION	
		Voix	%	Voix	%	Voix	%
A titre ordinaire							
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013	66 406 467	99,76	157 838	0,24	202 079	-
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre	66 448 507	99,80	135 598	0,20	202 279	-

NUMERO	TITRE DE LA RESOLUTION	POUR		CONTRE		ABSTENTION	
	2013						
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et mise en paiement du dividende	65 998 355	98,92	722 543	1,08	66 648	-
4	Option pour le paiement du dividende en actions	66 481 168	99,61	263 271	0,39	66 448	-
5	Fixation du montant global annuel des jetons de présence	66 648 280	99,99	7 092	0,01	110 122	-
6	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas BAZIRE	62 743 689	95,47	2 975 060	4,53	1 092 338	-
7	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Roland BUSCH	64 948 572	97,45	1 698 316	2,55	140 688	-
8	Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Colette NEUVILLE	66 329 715	99,47	353 366	0,53	103 519	-
9	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michel PARIS	63 309 590	95,00	3 332 697	5,00	140 527	-
10	Renouvellement du mandat d'un des deux commissaires aux comptes titulaires	64 583 394	96,88	2 083 286	3,12	140 578	-
11	Renouvellement du mandat d'un des deux commissaires aux comptes suppléants	64 634 630	96,95	2 030 907	3,05	140 778	-
12	Avis consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Thierry Breton, Président-Directeur Général	61 895 177	94,26	3 770 798	5,74	1 140 752	-
13	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'acheter, conserver ou transférer des actions de la Société	66 352 232	99,45	365 015	0,55	69 253	-

NUMERO	TITRE DE LA RESOLUTION	POUR		CONTRE		ABSTENTION	
		Voix	%	Voix	%	Voix	%
A titre extraordinaire							
14	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues	66 131 800	99,20	533 181	0,80	77 110	-
15	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	65 396 914	98,92	715 263	1,08	629 921	-
16	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public	64 836 222	97,97	1 341 817	2,03	587 800	-
17	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par placement privé visé à l'article L.411-2, II du Code monétaire et financier	63 214 209	95,52	2 963 726	4,48	587 904	-
18	Possibilité d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	64 989 959	98,20	1 188 085	1,80	587 715	-
19	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	63 392 906	95,85	2 745 271	4,15	627 061	-

NUMERO	TITRE DE LA RESOLUTION	POUR		CONTRE		ABSTENTION	
20	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	66 637 916	99,91	61 106	0,09	66 468	-
21	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées	65 597 997	98,72	853 491	1,28	66 468	-
22	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées	49 394 549	74,35	17 040 129	25,65	105 658	-
23	Modification de l'article 17 des statuts – Pouvoirs du conseil d'administration	66 391 859	99,97	17 117	0,03	333 103	-
24	Modification de l'article 7 des statuts – Modification du capital social	66 601 255	99,89	74 317	0,11	66 507	-
25	Pouvoirs	66 674 711	100	0	-	66 668	-